



Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs

Assemblée Générale Ordinaire

Le samedi 28 mars 2026 de 10h00 à 12h30

REPRESENTATION DU CLUB DE :

Je, soussigné(e)

Président-e du club de

REPRESENTATION DIRECTE DU CLUB

donne mandat spécial à,
membre licencié du club que je représente, sous le code,
pour me représenter.

à l'Assemblée Générale du 28 Mars 2026

Avec

(1) Possibilité de transférer ce mandat ou donner procuration à un autre club

Sans

(1) Rayer la mention inutile

PROCURATION DONNEE A UN AUTRE CLUB

donne procuration au club de
représenté par son Président ou son mandataire spécial,
pour représenter mon club

à l'Assemblée Générale du 28 Mars 2026

Avec

(1) Possibilité de transférer ce mandat ou donner procuration à un autre club

Sans

Date : le à

Signature (à faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ») :

Chaque mandataire est prié de remettre le pouvoir de chaque club qu'il représente à la personne chargée de la vérification des pouvoirs.
Attention : tout porteur de voix ne peut concentrer plus de dix voix en plus de celles de son club